

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2023)
Heft: 3

Artikel: La guerre de 2008 en Géorgie : une guerre négligée
Autor: Babunashvili, Sophia
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1042019>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Photos-reportage du conflit de 2008. Toutes les photos © Giorgi Abdaladze, remis généreusement via l'auteur. Avec nos remerciements.
L'auteur tient également à remercier le major Beglar Lakobadze pour son aide technique et en matière de précision de la chronologie.

International

La guerre de 2008 en Géorgie – Une guerre négligée

Sophia Babunashvili

Cheffe d'état-major du Comité de Défense et Sécurité, Parlement de Géorgie

L'effondrement de l'Union soviétique a été suivi par l'éclatement de guerres civiles et de conflits dans la région du Caucase, largement provoqué par l'Union soviétique, respectivement la Russie. Dans le cas de la Géorgie, il s'agissait d'un soulèvement armé visant à renverser le gouvernement démocratiquement élu, qui a commencé en décembre 1991 lorsque, avec l'implication directe des troupes soviétiques dans le Caucase et leur soutien logistique, des rebelles de Tbilissi ont renversé le gouvernement du Président Gamsakhurdia par un coup d'Etat militaire ; une junte armée a pris le pouvoir.

Avant cela, dans la région centrale de la Géorgie, les Ossètes ethniques incités par les services spéciaux de l'URSS ont commencé une rébellion armée contre l'Etat géorgien en faisant appel au droit à la sécession et à l'autodétermination de la Géorgie, qui s'est transformée en affrontement à grande échelle. La Géorgie a perdu le contrôle de la majeure partie de la région de Tskhinvali, et des dizaines de milliers de Géorgiens sont devenus des réfugiés. Parmi les participants au conflit, d'abord les troupes soviétiques, puis russes, sont entrées en tant que « casques bleus », bien qu'elles aient ouvertement soutenu le harcèlement et le nettoyage ethnique des Géorgiens dans la région.

En 1992-93, parallèlement aux événements de Tskhinvali, une guerre destructrice a commencé en Abkhazie, dans laquelle les unités de l'armée russe (flotte, aviation, unités d'élite) ont été impliquées, ainsi que des formations armées opérant sur le territoire russe, dans le Caucase du Nord - combattants mercenaires des Cosaques, la Confédération des peuples des montagnes et la République de Tchétchénie. Selon l'accord de Sotchi du 27 juillet 1993, avec la « médiation » de la Russie, les adversaires devraient être séparés et les armes lourdes retirées de la zone de conflit. La Géorgie a rempli ses obligations. La population a commencé à retourner à Sokhumi.

Cependant, avec le soutien des Russes, les Abkhazes ont rompu l'accord et, après avoir tué des milliers de civils et

pris Sukhumi, au risque de centaines de milliers de vies géorgiennes, ont forcé les Géorgiens à quitter l'Abkhazie. Les deux conflits ont été gelés par l'intervention russe. En introduisant la Géorgie, affaiblie par la guerre civile, dans la Communauté des Etats indépendants (CEI) et en maintenant ses leviers d'influence, la Russie s'assura des sphères d'influence et légitima sa présence militaire.

Conformément à l'engagement pris par la Russie au sommet de l'OSCE à Istanbul en 1998, la Russie a dû quitter ses bases en Géorgie, selon un accord de retrait signé le 30 mai 2005. La dernière base russe a été rendue à la Géorgie fin 2006. Cependant, cela ne s'appliquait pas aux unités russes dans la zone de conflit, qui ont été déployées dans la région de Tskhinvali sur la base de l'Accord de Sotchi du 6 juillet 1992 et de l'Accord de Moscou du 14 mai 1994, en dépit de l'accord Chevardnadze-Poutine du 7 mars 2003. Selon cette déclaration, les unités russes de maintien de la paix ont dû quitter la zone de conflit. Cette partie de l'accord n'a jamais été réalisée.

En 2002, après que le Président Chevardnadze a prescrit la voie occidentale et l'intégration européenne, ainsi que des projets énergétiques dans la région (transit, diversification énergétique, exploration de nouveaux approvisionnements, construction de centrales hydroélectriques), le Président Poutine a estimé que les intérêts vitaux de la Russie étaient menacés dans la région. Pour cette raison, des actions directes et indirectes contre la Géorgie ont débuté. Malgré l'implication active de la Russie dans la destitution du Président Chevardnadze par la révolution en novembre 2003, la Russie a réalisé que, face à l'augmentation de l'influence occidentale et des flux financiers, il était impossible de maintenir l'influence russe et de poursuivre les processus politiques pacifiques de la Russie. Par conséquent, en août 2004, elle a tenté de provoquer une escalade à grande échelle dans la région de Tskhinvali, qui a été empêchée par le gouvernement de l'époque et les partenaires occidentaux. Cependant, la Russie n'a pas arrêté ses actions anti-géorgienne – avec

l'explosion des gazoducs durant l'hiver, l'embargo sur l'énergie, et l'interdiction de l'importation de produits agricoles en Russie. Elle espérait que le gouvernement géorgien, craignant un mécontentement social accru et un effondrement économique, accepterait les revendications russes. Mais cela n'a pas fonctionné.

Une autre action fortement anti-géorgienne s'est produite en 2006 : l'expulsion massive de centaines de milliers de Géorgiens de Russie dans des conditions inhumaines. Dans le cas de l'expulsion, la Cour internationale des droits de l'homme, sur la base des plaintes de milliers de Géorgiens, a déterminé en juillet 2014 que l'arrestation, la détention et l'expulsion collective de citoyens géorgiens de Russie à l'automne 2006 constituaient une violation de la Convention européenne des droits de l'homme.



Sur la base de cette décision, la Grande Chambre de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a statué le 31 janvier que la Fédération de Russie devait payer 10 millions d'euros de compensation pour les dommages liés à l'expulsion de masse.

Quant au caractère agressif de la politique étrangère de la Russie, il n'a pas débuté en 2008. Les plans agressifs de la Russie envers les anciens Etats post-soviétiques ont été révélés en mai 2002 par la loi sur l'octroi de la citoyenneté russe de manière simplifiée, selon laquelle l'attribution forcée de la citoyenneté à la population a commencé, créant ainsi le nombre de citoyens russes dans la zone de conflit. Cela donnerait à la Russie une raison légale d'intervenir dans le conflit pour « protéger ses propres citoyens ».

L'invasion russe de la Géorgie n'était pas une action motivée par la protection d'un groupe ethnique, ou par des circonstances politiques. La guerre de 2008 contre la Géorgie était l'aboutissement logique de la politique anti-géorgienne que la Russie avait auparavant menée contre l'Etat de Géorgie et son peuple. Cependant, les conflits des années 1990 et les actions agressives de la Russie qui ont suivi ont échappé à l'attention de la communauté internationale, parce que la plupart des politiciens occidentaux croyaient que faire des affaires avec la Russie et normaliser les relations était possible, et que les manifestations d'agression locale ne signifiaient pas que la Russie constituait une menace pour l'Occident.

Les projets énergétiques mis en œuvre dans la région ont créé un corridor d'approvisionnement en énergie de remplacement pour le monde et une occasion de transporter les transporteurs d'énergie d'Asie centrale vers l'Europe. Cela contredisait directement la politique consistant à lier l'Europe aux vecteurs énergétiques russes. Il est également important que, les 2 et 4 avril 2008, au sommet de Bucarest, la promesse faite par l'OTAN à la Géorgie et à l'Ukraine au sujet de l'adhésion future soit un avertissement à la Russie au sujet de la perte de la région. Par conséquent, la Russie a commencé à se préparer progressivement à une invasion à grande échelle :

- En mai 2008, un avion russe a abattu un drone géorgien qui surveillait l'augmentation du nombre de troupes russes en Abkhazie.
- En mai également, les troupes ferroviaires russes ont restauré la ligne de chemin de fer qui allait de Sukhumi à Ochamchire, pour le transfert des troupes.
- En juin-juillet, une escalade progressive a commencé dans la région de Tskhinvali. Des villages géorgiens ont été bombardés, des Casques bleus ont été attaqués et le convoi du chef de l'administration non occupée de Tskhinvali a été agressé, à la suite de quoi plusieurs soldats des forces de sécurité géorgiennes ont été blessés ou tués.
- Parallèlement à la visite de la Secrétaire d'Etat américaine Condoleezza Rice à Tbilissi, la Russie a lancé l'exercice militaire de grande envergure CAUCASUS 2008, sous couvert de former des groupes offensifs près de la frontière géorgienne. Le moment a été bien choisi,

dans le contexte des Jeux olympiques de Pékin début août 2008 : la communauté internationale n'aurait pas la possibilité de réagir à temps et de mettre en place des mécanismes de dissuasion.

Dans la période du 2 au 6 août 2008, en même temps que l'escalade du conflit, par ordre des soi-disant autorités sud-ossètes, la population ethniquement ossète a été évacuée de la zone de conflit ; la Géorgie n'a rien fait de similaire. Cela indique encore une fois qui allait provoquer l'escalade et qui a commencé la guerre.

Le 3 août déjà, des éléments du renseignement de la 19^e division de la 58^e armée russe ont pénétré dans les environs par le tunnel de Roki et ont occupé des positions. Les 6 et 7 août, dans le contexte des bombardements intensifs des villages géorgiens et des bataillons de maintien de la paix, la partie géorgienne a progressivement réagi par des tirs à l'échelle locale ; cependant, dans la nuit du 7 août, l'entrée des unités régulières russes et leur implication dans la bataille a été enregistrée. Les soi-disant Forces séparatistes ont été activement soutenues par le Bataillon du Nord « Alania », qui faisait partie des forces mixtes de maintien de la paix, dont les armes lourdes bombardaient activement les positions du côté géorgien. Les Casques bleus russes ont également activement aidé les Ossètes en ajustant les tirs d'artillerie et en fournissant des renseignements.

Dans la nuit du 7 août, en réponse à l'offensive à grande échelle des forces russes et ossètes, les forces armées géorgiennes ont été forcées d'opposer une réponse proportionnelle à l'ennemi. Les affrontements se sont poursuivis jusqu'au 12 août. Durant cette période, toutes les composantes des forces armées russes – air, terre, mer – ont été activement impliqués dans la guerre contre la Géorgie, non seulement dans la direction de Tskhinvali, mais aussi en Abkhazie. Senaki, Poti et Batoumi ont été bombardés dans l'ouest de la Géorgie, ce qui a entraîné la destruction des infrastructures civiles et militaires et des victimes parmi la population civile. Des unités russes sont également entrées dans la vallée de Kodori, qui était contrôlée par la partie géorgienne depuis 1993. Dans le même temps, les villes et les villages de la Géorgie orientale ont été régulièrement bombardés. L'armée géorgienne a reculé, avec les pertes les plus lourdes au centre de gravité - Tbilissi, afin de le préserver et d'empêcher la destruction des institutions de l'Etat. Parallèlement, avec la participation de la communauté internationale, l'accord de cessez-le-feu en six points négocié par Nicolas Sarkozy, alors président de la France et titulaire de la présidence tournante de l'UE, a été signé, bien que la Russie ne les ait jamais pleinement mis en œuvre.

Peu après le cessez-le-feu, le 26 août 2008, la Russie a reconnu l'indépendance de Tskhinvali et de l'Abkhazie, faisant ainsi de la Russie un médiateur dans le processus de règlement des conflits. Dans le même temps, en raison de la position non constructive de la Russie dans les discussions de Genève, des processus limitrophes entourant les territoires occupés, de la contrainte de personnes et des meurtres, l'attitude anti-géorgienne et aggressive de la Russie devenait clair jour après jour.

Le fait que la communauté internationale n'ait pas tenu compte de la guerre entre la Russie et la Géorgie en 2008 et, dans de nombreux cas, qu'elle ait blâmé la Géorgie, est désormais devenu clair pour le monde. Quand la Russie a pensé que le monde traiterait de nouveau son action agressive par le silence, elle a annexé la Crimée. Aujourd'hui encore, la Russie poursuit la guerre sanglante contre la sécurité mondiale et l'humanité sur le territoire de l'Ukraine.

Les crimes inhumains que le monde observe aujourd'hui sur le territoire de l'Ukraine ont été commis à l'époque par la Russie sur le territoire de la Géorgie, quand les Russes ont détruit les villages et les villes géorgiennes, quand ils ont torturé des milliers de civils pacifiques et transformé des centaines de milliers de Géorgiens en réfugiés. Suite à l'enquête sur ces crimes et l'étude des vicissitudes de la guerre, le 19 décembre 2022, la Cour pénale internationale de La Haye a déclaré les Géorgiens innocents de guerre et de crimes commis contre l'humanité et a attribué toute la responsabilité aux parties russes et ossètes. C'est une bonne illustration du fait que les actions et la lutte de l'Etat géorgien étaient équitables. Toutefois, en même temps, il est aussi triste qu'il ait fallu une décennie et une guerre de grande envergure en Europe pour voir la vérité objective de la partie géorgienne, de sorte que la communauté internationale puisse ouvrir les yeux, aveuglée par la tentation du partenariat avec la Russie.

S. B.



A propos de l'auteur

Sophia Babunashvili, cheffe d'état-major du Comité sur la Défense et la Sécurité du Parlement de Géorgie, est professeur assistant à l'Université de Business et de Technologie de Géorgie. Elle est également chercheuse au sein du think tank géorgien Geocase. Elle est titulaire d'un Master en Sécurité internationale et européenne de l'Université de Genève.

Les études et propos personnels ci-dessus ne reflètent pas nécessairement la position officielle des organisations citées plus haut.